



Un GUICHET UNIQUE pour
faciliter vos démarches
administratives...
en quelques clics !



Partenaires nationaux :

Accompagnement dans les démarches en ligne

- **ANTS** : Cartes d'identité, passeports, permis, etc.
- **CAF** : Actualisation trimestrielle, RSA, Prime d'activité, etc.
- **CARSAT** : Dossier retraite, etc.
- **Chèque Énergie** : Utilisation du chèque, chèque perdu, etc.
- **CPAM** (permanences en visioconférence tous les jours, uniquement sur rendez-vous) : Compte Ameli, attestation de droits, C2S, etc.
- **France Travail** : Inscription, déclaration, etc.
- **Impôts** (permanence le mardi matin, de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous) : Déclaration en ligne, etc.
- **La Poste** : Aide pour l'identité numérique
- **MSA** : Actualisation trimestrielle, RSA, Prime d'activité, etc.

Partenaires locaux :

- **ADIL 03** : *Juriste qui renseigne sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées à l'habitat.*
Permanence le deuxième jeudi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, uniquement sur rendez-vous.
- **Chambre des Métiers** : *Conseillère qui accompagne et conseille sur des sujets comme la gestion, le financement ou les démarches administratives des entreprises.*
Permanence le quatrième jeudi de chaque mois, de 14h à 16h30, uniquement sur rendez-vous.
- **Conseiller numérique** : *Accompagnement numérique disponible sur rendez-vous.*
- **France Rénov' Allier** : *Conseillers qui guident sur la rénovation énergétique, les aides financières et les démarches, pour améliorer l'efficacité des logements.*
Permanence le deuxième jeudi de chaque mois.
- **Mission Locale** : *Conseillère qui accompagne les jeunes sur l'emploi, la formation et les démarches pour faciliter leur insertion professionnelle.*
Présence le 1er et le 3e mardi de chaque mois, uniquement sur rendez-vous (04 70 05 28 74).
- **UDAF** : *Gestion de budget et médiation familiale, uniquement sur rendez-vous.*

Pour que votre déplacement soit efficace, pensez à vous munir de vos identifiants, mots de passe, carte Vitale, C.V., carte d'identité, ou tout autre document nécessaire selon les démarches que vous souhaitez effectuer.

Il est possible de disposer de deux bureaux équipés chacun d'un ordinateur connecté à Internet, d'une imprimante et d'un téléphone.